



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/27 6 mars 2006

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal. 3 – 7 avril 2006

PROPOSITIONS DE PROJETS: CHILI

Ce document contient les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projets suivantes:

Mousses

• Projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11 dans la fabrication de la mousse de polyuréthane

PNUD

Réfrigération

 Projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11, CFC-12 et R-502 (CFC-115) dans la fabrication d'appareils de réfrigération

PNUD

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'EVALUATION DU PROJET – PROJETS NON PLURIANNUELS CHILI

TITRES DES PROJETS

AGENCE BILATERALE/D'EXECUTION

(a)	Projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11 dans la fabrication	PNUD
	de la mousse de polyuréthane	

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION CONAMA

DERNIERES DONNEES DE CONSOMMATION DE SAO SIGNALEES POUR LE PROJET A: DONNEES VISEES A L'ARTICLE-7 (TONNES PAO, 2004, A FEVRIER 2006)

B: DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004, A DECEMBRE 2005)

SAO Sous-secteur/quantité		Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité
CFC-11	Mousse: 19,61	Fabrication réfrig.: 5,43		
CFC-12	Aérosol: 7,00	Fabrication réfrig: 22,40	Entretien réfrig: 10,11	
CFC-115	Entretien réfrig.: 10,11			

PLAN DE GESTION DE		Financement (\$US)	Tonnes PAO à éliminer
L'ANNEE ACTUELLE	(a)	239 000	27,00

TITRE DU PROJET:	(a)
Utilisation de SAO dans l'entreprise (tonnes PAO):	60,0*
SAO à éliminer (tonnes PAO):	51,4
SAO à introduire (tonnes PAO):	2,3
Durée du projet (mois):	42
Montant initial demandé (\$US):	429 962
Coût final du projet:	
Coûts différentiels d'investissement (\$US)	419 250
Fonds pour imprévus (10%) (\$US)	41 925
Coûts différentiels d'exploitation (\$US)	160 839
Coût total du projet (\$US)	620 014
Participation locale au capital (%):	100
Pourcentage des exportations (%):	0
Montant demandé (\$US):	429 962**
Rapport coût – efficacité (\$US/kg):	7,83***
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (\$US):	32 247
Coût total du projet au Fonds multilatéral (\$US):	462 209
Financement de contrepartie (O/N):	0
Objectifs de contrôle du projet inclus (O/N):	0

RECOMMANDATION DU SECRETARIAT A	pprobation globale aux coûts indiqués ci-dessus
-----------------------------------	---

^{*} Dont 2,3 tonnes PAO de CFC affectés à l'élimination en raison de l'élément non-investissement (activités de gestion).

^{**} Dont 27 500 \$US destinés aux activités de gestion.

^{***} Sur la base de la subvention réelle au projet d'investissement (402 462 \$US).

DESCRIPTION DU PROJET

- 1. Le PNUD a soumis à la 48^e Réunion, au nom du Gouvernement du Chili, un projet cadre en phase finale en vue d'éliminer 57,7 tonnes PAO de CFC-11 dans le secteur des mousses pour un coût total de 429 962 \$US plus 32 247 \$US de coûts d'appui pour le PNUD. Le projet cadre sera consacré à la consommation résiduelle dans le secteur des mousses représentant les entreprises qui n'ont pas pris part au programme d'enchères baptisé "Programme de financement de la reconversion technologique" (TECFIN). Ce programme a été mis en œuvre par le Chili, en coopération avec la Banque mondiale, en vue d'éliminer le CFC dans les secteurs des mousses et de la réfrigération.
- 2. Une étude réalisée en juin 2005 a identifié 33 petites entreprises actives dans la fabrication de mousses ; dix-huit de ces entreprises ont été déclarées éligibles à financement. Ainsi, le projet couvre un total de dix-sept petits producteurs de mousses dont la consommation annuelle de CFC oscille entre 0,5 et 6,0 tonnes PAO et une entreprise de taille moyenne qui produit des panneaux en mousse de polyuréthane rigide et qui consomme 17 tonnes PAO/an.
- 3. Les entreprises participant à ce projet, leurs volumes de consommation de CFC et d'application des mousses sont fournies au Tableau 1 ci-après:

<u>Tableau 1: Liste des entreprises participant au projet cadre en phase finale pour le secteur des mousses</u>

Nº	Nom de l'entreprise	Implantation Application		Consommation en agent de gonflage (tonnes PAO)
1	Refricentro	Santiago	Panneaux	17,0
		TOTAL PART	TEL PANNEAUX	17,0
2	Arrayán	Santiago	Vaporisation	1,6
3	Fidel Valenzuela	Santiago	Vaporisation	1,5
4	Flobra	Santiago	Vaporisation	2,5
5	Ingepur	Santiago	Vaporisation	4,8
6	Termo Chili	Santiago	Vaporisation	3,7
7	Purteck	Santiago	Vaporisation	6,0
8	Tulio Mosso	Concepción	Vaporisation	3,7
9	Impermeabilizaciones Roofing	Santiago	Vaporisation	0,5
10	Polares	Concepción	Vaporisation/ Ouverture de coulage	3,3
11	Purmar	Santiago	Vaporisation/ Ouverture de coulage	3,6
	31,2			
12	Soldaduras E Paz	Santiago	Ouverture de coulage	1,3

13	Astilleros Arica	Arica	Ouverture de coulage	0,6	
14	Termosistema	stema Santiago Ouverture de coulage		2,0	
15	Maestranza Hernán Reyes Gonzalez	Santiago	Ouverture de coulage	0,6	
16	Klubi	Santiago	Ouverture de coulage	2,2	
17	17 Termoingenie-ría Puerto Montt Ouverture de coulage		2,8		
	T	otal partiel ou	verture de coulage	9,5	
	TOTAL GLOBAL				

- 4. Toutes les activités de production de mousses seront converties à l'utilisation du HCFC-141b. Quant à la production de panneaux qui utilise actuellement un distributeur basse pression et un mélangeur à main, un autre distributeur basse pression sera acheté au prix de 70 000 \$US avec les déductions nécessaires au titre de la mise à niveau technologique.
- 5. Cinq des producteurs de mousse pistolée utilisent des distributeurs basse pression de mousse pistolée, les autres utilisant des distributeurs haute pression. Pour la conversion au HCFC-141b, les distributeurs basse pression de mousse pistolée seront remplacés par des distributeurs haute pression au prix de 20 000 \$US l'unité tandis que les distributeurs haute pression actuels seront réadaptés au coût de 5 000 \$US chacun. Il existe six producteurs d'applications à ouverture de coulage et ils utilisent tous des techniques de mélange manuel avec des systèmes prémélangés achetés chez différents fournisseurs. La conversion exigera l'acquisition de distributeurs de mousses basse pression et à faible débit au coût de 20 000 à 25 000 \$US avec les déductions nécessaires au titre de la mise à niveau technologique.
- 6. Les coûts différentiels d'exploitation ont été calculés en tenant compte de l'augmentation de la densité sur les coûts de production.
- 7. Les coûts du projet sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Résumé des coûts de projet

Production	No. d'entreprises	Consommation de CFC-11	Impact du projet (tonnes PAO)	Coût différentiel d'investissement (\$US)	Imprévus (\$US)	Coût différent. d'exploit. (\$US)	Total (\$US)	Montant demandé (\$US)	Rapport coût – efficacité (\$US/kg)
Panneaux	1	17	15,1	88 500	8 850	44 430	141 780	118 233	7,83
Vaporisation/ouverture de coulage	10	31,2	27,8	195 000	195 00	89 050	303 550	217 674	7,83
Ouverture de coulage	7	9,5	8,5	135 750	13 575	27 359	176 684	66 555	7,83
Total	18	57,7	51,4*	419 250	41 925	160 839	620 014	402 462	7,83

^{* 6,3} tonnes PAO seront introduites en raison du recours au HCFC-141b

Activités de gestion (hors-investissement)

- 8. Dans le cadre de sa stratégie d'élimination totale et définitive des CFC dans le secteur des mousses, le Gouvernement envisage de mener, parallèlement au programme d'investissement, des activités hors-investissement, à savoir:
 - Des campagnes de sensibilisation pour obtenir l'adhésion entière et volontaire à l'élimination des CFC des entreprises qui ne bénéficient pas du projet d'investissement:
 - Visites de vérification et d'inspection;
 - Assistance financière et technique aux entreprises éligibles pour les encourager à éliminer les SAO;
 - Assistance technique aux entreprises non-éligibles.

La somme de 27 500 \$US a été demandée pour les activités de gestion.

Justification de l'utilisation du HCFC

- 9. Avant la préparation du document du projet, l'expert technique du PNUD qui a produit l'estimation préalable du projet cadre avait eu des échanges avec des représentants du gouvernement chilien sur la technologie de choix pour remplacer la technologie actuelle à base de CFC. Les représentants ont été informés dans le détail sur les aspects suivants:
 - Un exposé général sur les technologies de substitution provisoires (faibles PAO) et permanentes (zéro PAO) à la lumière de l'analyse des retombées financières et technologiques de la conversion;
 - L'impact technico-économique de chaque technologie sur les produits fabriqués et les procédés et pratiques utilisés;
 - Les éventuelles implications de chaque technologie telles que son impact sur l'environnement, la santé et la sécurité (ex.: potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de réchauffement de la planète, risques à la santé sur les lieux de travail, etc.);
 - Restrictions sur les importations des produits fabriqués au HCFC-141b vers les pays qui ne sont pas visés à l'Article 5;
 - Comme les technologies HCFC sont des technologies temporaires en raison de leur PAO et, de ce fait, elles peuvent continuer de nuire à l'environnement même si c'est à des degrés moindres que les CFC;
 - L'utilisation du HCFC-141b doit être éliminée à une échéance future et tout investissement, nécessaire à l'élimination et la conversion à une technologie permanente, devra être pris en charge financièrement par les entreprises elles-mêmes.
- 10. Cette information serait ensuite communiquée par les représentants du Gouvernement aux entreprises concernées, au moment de la réalisation du projet. Les entreprises indiqueront leur acceptation par le biais de lettres d'engagement, condition préalable à leur participation au projet, qu'elles auront à soumettre avant le lancement de celui-ci.

- 11. Les conclusions tirées de l'analyse financière et technologique, et discutées avec les représentants du Gouvernement, étaient:
 - a) Pour l'isolation des applications à base de mousse rigide soit, pour le cas de ce projet, de la mousse pistolée, des panneaux et des ouvertures de coulage (PIP), il n'existe pas de technologies permanentes pour les entreprises concernées sur le marché;
 - b) Les technologies à base d'eau ne garantissent pas la performance d'isolation nécessaire pour ces applications;
 - c) Les technologies à base d'hydrocarbures sont utiles pour les grandes entreprises sophistiquées mais pas pour les petites entreprises participant à ce projet. Les coûts d'investissement seraient trop élevés pour toutes les entreprises et la sécurité de l'installation n'est pas facile à garantir. Les hydrocarbures ne sont pas du tout indiqués pour les applications à la mousse pistolée en raison de la mobilité des opérations qui ont des environnements d'application non contrôlés. Ainsi, il a été décidé que les hydrocarbures ne constituent pas une solution technologique de choix pour ce projet;
 - d) Les technologies HFC ne sont pas commercialement viables au Chili et sont reviennent très cher surtout pour les petits producteurs de mousses tels que les entreprises bénéficiant de ce projet;
 - e) Le HCFC-141b possède les propriétés d'isolation requises pour ces applications et est se substitue facilement au CFC-11 sur le plan du traitement. Il est disponible sur le marché et est actuellement utilisé par de nombreux concurrents de ces entreprises car cette technologie a déjà été utilisée dans de nombreux projets antérieurs financés par le Fonds multilatéral.
- 12. Eu égard à toutes ces raisons, la technologie retenue pour les mousses isolantes thermiques est basée sur l'utilisation au HCFC-141b jusqu'à ce qu'une technologie permanente (à base d'eau ou de systèmes HFC) soit disponible et puisse offrir les propriétés physiques recherchées.
- 13. Le Gouvernement du Chili a présenté une lettre de transmission conformément à la décision 33/2. Ce document relevait l'accord du Gouvernement du Chili à utiliser le HCFC-141b conformément à la décision 27/13 et en vertu de l'Article 2F du Protocole de Montréal.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

14. Le Secrétariat du Fonds et le PNUD ont négocié et convenu sur les concepts et les coûts du projet. Compte tenu des tendances de consommation du secteur, il a été convenu de

recommander l'approbation de la demande de financement, à hauteur de 27 500 \$US (près de 7% du coût du projet), présentée par le Gouvernement du Chili pour financer l'activité de gestion.

RECOMMANDATION

15. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11 dans la fabrication de la mousse de polyuréthane au niveau de financement et aux coûts d'appui indiqués ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (US\$)	Coûts d'appui (US\$)	Agence d'exécution
(a)	Projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11 dans	429 962	32 247	PNUD
	la fabrication de la mousse de polyuréthane.			

FICHE D'EVALUATION DU PROJET – PROJETS NON PLURIANNUELS CHILI

TITRES DES PROJETS

AGENCE BILATERALE/D'EXECUTION

(a)	Projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11, CFC-12 et du	PNUD
	R-502 (CFC-115) dans la fabrication d'appareils de réfrigération	

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION CONAMA

DERNIERES DONNEES DE CONSOMMATION DE SAO SIGNALEES POUR LE PROJET A: DONNEES VISEES A L'ARTICLE-7 (TONNES PAO, 2004, A FEVRIER 2006)

CFC du Groupe I, Annexe A	230,78	

B: DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004, A DECEMBRE 2005)

SAO	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité
CFC-11	Mousse: 19,61	Fabrication réfrig.: 5,43		
CFC-12	Aérosol: 7,00	Fabrication réfrig.: 22,40	Entretien réfrig.: 10,11	
CFC-115	Entretien réfrig.: 10,11			

Reste de la consommation de CFC admissible aux fins de financement (tonnes PAO)	579,0
---	-------

PLAN DE GESTION DE		Financement (\$US)	Tonnes PAO à éliminer
L'ANNEE ACTUELLE	(a)	211 700	11,00

TITRE DU PROJET:	(a)		
Utilisation de SAO dans l'entreprise (tonnes PAO):	21,7		
SAO à éliminer (tonnes PAO):	21,7		
SAO à introduire (tonnes PAO):			
Durée du projet (mois):	36		
Montant initial demandé (\$US):	426 057		
Coût final du projet:			
Coûts différentiels d'investissement (\$US)	438 100		
Fonds pour imprévus (10%) (\$US)	44 450		
Coûts différentiels d'exploitation (\$US)	0		
Coût total du projet (\$US)	482 550		
Participation locale au capital (%):	100		
Pourcentage des exportations (%):	0		
Montant demandé (\$US):	426 057		
Rapport coût – efficacité (\$US/kg):	19,6		
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (\$US):	31 954		
Coût total du projet au Fonds multilatéral (\$US):	458 011		
Financement de contrepartie (O/N):	0		
Objectifs de contrôle du projet inclus (O/N):	0		

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	En instance
-------------------------------	-------------

DESCRIPTION DU PROJET

16. Le PNUD a soumis à la 48^e Réunion, au nom du Gouvernement du Chili, un projet cadre en phase finale en vue d'éliminer 21,7 tonnes PAO de CFC-11 dans le secteur de fabrication des appareils de réfrigération au coût global de 426 057 \$US plus 31 954 \$US en coûts d'appui au PNUD. Le projet cadre sera consacré à la consommation résiduelle dans les sous-secteurs de fabrication des appareils de réfrigération commerciale et domestique. Le projet du sous-secteur de la réfrigération à usage domestique est un projet destiné à une entreprise de fabrication (Sindelen) alors que le projet de réfrigération à usage commercial bénéficie à 31 microentreprises consommant des CFC.

Fabrication d'appareils de réfrigération à usage domestique (Sindelen)

- 17. Le volet « mousses » du projet Sindelen a été mis en œuvre dans le cadre du programme d'enchères innovant baptisé « Programme de financement de la reconversion technologique » (TECFIN) que pilote la Banque mondiale et qui vise à financer l'élimination des CFC au Chili. D'où la nécessité de fournir des fonds en vue d'éliminer la consommation du CFC-12 dans le seul volet « réfrigération ».
- 18. Il est proposé d'éliminer le CFC que Sindelen utilise comme frigorigène par conversion au frigorigène à base d'hydrocarbure (R-600a) dont le coût est estimé à 325 600 \$US. Ceci est essentiellement dû aux coûts induits par les mesures de protection anti-incendie et anti-explosions. Le montant demandé tient compte des fonds déjà avancés à Sindelen dans le cadre du TECFIN. Le coût initial du volet "frigorigène" du projet, convenu dans le cadre du TECFIN, était de 60 833 \$US, apparemment destiné à la conversion au HFC-134a.

Coût du projet et son exécution

- 19. Dans un document de projet que la Banque mondiale avait soumis à la 26^e Réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/27), et où elle demandait le financement de la seconde phase du TECFIN (TECFIN II), il a été indiqué qu'en novembre 1997, Sindelen avait soumis deux offres à la CONAMA (UNO et organisme national d'exécution de TECFIN) couvrant les deux volets « mousses » et « frigorigènes » du projet. Le montant total de la soumission était de 137 802 \$US, soit 86 058 \$US et 51 744 \$US pour les volets « mousses » et « frigorigène » respectivement. Selon le rapport, les offres avaient été évaluées en décembre 1997 et les marchés avaient été attribués en janvier 1998. Selon des informations, le volet « frigorigène » était à base de la technologie au HFC-134a.
- 20. Toutefois, le PNUD a indiqué que seul le volet « mousses » avait été réalisé par l'entreprise qui a reçu à ce titre 67 683 \$US (au lieu de l'offre initiale de 86 058 \$US). Il a précisé que la société et la CONAMA n'avaient pas pu se mettre d'accord sur la technologie de conversion pour le volet « frigorigène », raison pour laquelle ce volet n'a pu être réalisé.

Fabrication d'appareils de réfrigération à usage commercial

21. Le projet bénéficie à 31 petites entreprises fabriquant des vitrines et des chambres froides avec une consommation totale de CFC de 10,9 tonnes PAO. Les entreprises ne produisent pas de

panneaux de mousse hors de leur production propre. Seules 5 de ces entreprises sont implantées dans la capitale Santiago. Les entreprises participant au projet sont énumérées au Tableau 3 ci-dessous.

<u>Tableau 3: Entreprises participant au projet cadre en phase finale relatif à la fabrication</u>
<u>d'appareils de réfrigération à usage commercial</u>

N°	Entreprise	Implantation géographique	Application
1	Booster	Santiago	Vitrines, Chambres froides, Projets
2	Bozzo	Santiago	Vitrines, Chambres froides, Projets
3	Climatermic	Santiago	Projets
4	Emasa	Santiago	Vitrines, Chambres froides; Projets
5	Esutec	Santiago	Chambres froides
6	Frigomet	Santiago	Vitrines, Chambres froides, Projets
7	Friosac	Santiago	Vitrines, Chambres froides
8	Gastón Reyes	Santiago	Vitrines
9	Ingefrio	Santiago	Projets
10	Intercal	Santiago	Chambres froides, Tunnels, Projets
11	Marloa	Santiago	Vitrines
12	Novafrio	Santiago	Vitrines, Projets
13	Soval	Santiago	Vitrines
14	Todo Máquinas	Santiago	Vitrines
15	Vicrolum	Santiago	Vitrines
16	Viento Sur Ltda.	Santiago	Projets
17	Vifrical	Santiago	Vitrines
18	Frio-Sergut	Santiago	Vitrines
19	Frio-Lucy	Santiago	Vitrines
20	Frigonor	Santiago	Vitrines
21	J. Wuth	Santiago	Divers
22	Cryoservice	Santiago	Vitrines, Chambres froides
23	Rimasa	Santiago	Vitrines
24	Friosur	Concepción	Vitrines
25	Mavic	Concepción	Vitrines
26	Estrella del Sur	Concepción	Projets militaires
27	Cámaras Frigoríficas Jesaa	Santiago	Vitrines, Chambres froides
28	Vesago	Chillan	Vitrines
29	Ecomac	Concepcion	Vitrines
30	Moya Refrigeracion	Coquimbo	Vitrines
31	Cousiño Refrigeracion	Santiago	Vitrines
	Friotrans	Villa Alemana	Vitrines
	Imsa	Santiago	Panneaux

22. Eu égard à la faible consommation de CFC et à la faible capacité technique des entreprises participantes, le projet a été conçu comme programme d'assistance technique. Ce programme comprend plusieurs éléments dont la sensibilisation par le biais d'ateliers et de formation directe et la proposition d'un ensemble d'outils pour faciliter la conversion. Une action

de formation spécifique sur les meilleures pratiques sera également fournie dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes (PGF) du Chili.

Coûts du projet

23. Les coûts du projet comprennent les honoraires de l'expert, la formation, le soutien technique et la fourniture des outils. Il n'est pas prévu de coûts différentiels d'exploitation. Les coûts sont résumés au tableau ci-dessous.

Tableau 4: Récapitulatif des coûts du projet

	Description	Coût
		(\$US)
(a)	Activités de gestion du projet:	
	Activités de sensibilisation et de contrôle, visites	23 000
	Gestion de projet: expert technique/frais de	31 500
	déplacement	
(b)	Soutien technique – ateliers de travail	30 000
(c)	Boîte d'outils	57 600
	Total partiel	142 100
	Imprévus	14 850
	Total	156 950
	Consommation totale de CFC en tonnes PAO	10,9
	Rapport coût – efficacité	14,40\$US/kg

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

Fabrication d'appareils de réfrigération à usage domestique – projet Sindelen

- 24. Compte tenu du rapport de la Banque mondiale mentionné au paragraphe 20 ci-dessus, le Secrétariat a attiré l'attention du PNUD sur la question du double comptage potentiel, des problématiques qui surviennent du fait du changement de technologie après approbation du projet et des décisions sur les projets multi-phases.
- 25. Suite aux échanges sur l'état de la mise en œuvre chez Sindelen, le PNUD a présenté des documents confirmant que la société avait bien reçu la somme indiquée relative au volet « mousses » en décembre 2003 et que Sindelen avait officialisé sa décision, avec la CONAMA, de ne pas passer au projet « frigorigènes » comme prévu initialement, en mai 2005.
- 26. Il ressort alors que la société n'a pas reçu de fonds pour le volet « frigorigènes » du projet et pourrait être éligible à financement dans le cadre des règles pertinentes du Fonds, sous réserve de confirmation par le PNUD que TECFIN et/ou la Banque mondiale ont bien restitué les fonds

non utilisés du projet au Fonds multilatéral. Cette information n'a pas été fournie à la date de rédaction du présent rapport.

- 27. L'information fournie par le PNUD précise, en outre, que le projet était sous réserve des dispositions prévues à la décision 22/69 traitant du changement de technologie après approbation des projets. Conformément à la décision 22/69, le niveau de financement pour l'ensemble du projet ne devrait pas dépasser le coût total du projet approuvé initialement au titre du TECFIN.
- 28. Le Secrétariat a calculé les coûts du projet en s'appuyant sur le scénario du TECFIN plutôt que sur un scénario basé sur une nouvelle conception du projet car il est évident que le projet a été formellement approuvé dans le cadre du. Les coûts sont repris au tableau ci-dessous.

<u>Table 5: Coûts du projet Sindelen de fabrication d'appareils de réfrigération à usage domestique</u>

Volet du projet	Consommati	Seuil du	Financem-	Coût calculé	Montant	Montant	Solde
	on de CFC	rapport coût	ent	du projet au	approuvé	reçu au	inutilisé
	au titre du	 efficacité 	maximum	titre du	au titre du	titre du	des fonds
	TECFIN	(\$US/kg)	éligible (\$	TECFIN	TECFIN	TECFIN	approuvés
	(tonnes		US)	(\$US)	(\$US)	(US\$)	du projet
	PAO)						
D							
Partie: mousses –							
appareils de							
réfrigération à usage							
domestique	12,29	13,76	169 110	131 925	86 058	67 683	64 242
Partie : frigorigènes –							
appareils de							
réfrigération à usage							
domestique	7,39	13,76	101 686	60 833	51 744	0	60 833
Total	19,68		270 797	192 758	137 802	67 683	125 075

Montant éligible à financement de la seconde phase du projet Sindelen: 125 075 \$US Rapport coût – efficacité du projet initial: 9,79 \$US/kg

29. Ainsi, et comme indiqué au Tableau 5 ci-dessus, la tranche correspondant au volet non réalisé du projet Sindelen, s'il s'avère éligible à financement, serait de 125 075 \$US comme indiqué ci-après.

Coût du projet convenu 192 758 \$US

Montant reçu au titre du volet « mousses » (67 683 \$US)

Solde inutilisé du coût de projet 125 075 \$US

Projet cadre relatif à la fabrication d'appareils de réfrigération à usage commercial

30. Le Secrétariat et le PNUD ont discuté et convenu du niveau de financement à hauteur de 156 950 \$US avec un rapport coût – efficacité de 14,40 \$US/kg comme indiqué au Tableau 4 ci-dessus.

Coût total du projet cadre en phase finale relatif à la fabrication d'appareils de réfrigération

31. A la lumière des observations précédentes, la subvention totale éligible pour le projet cadre en phase finale pour l'élimination du CFC-11, CFC-12 et du CFC-115 entrant dans la fabrication d'appareils de réfrigération à usages commercial et domestique au Chili s'élèverait à 282 025 \$US et serait répartie comme suit :

Volet	« appareils	de	réfrigération	à	usage	125 075 \$US
domest	ique » (Sindel	en)				
Volet	« appareils	de	réfrigération	à	usage	156 950 \$US
comme	rcial» (31 entr	eprise	es)			
Total						282 025 \$US

32. Le Secrétariat attend que le PNUD lui fournisse des clarifications concernant le statut des fonds inutilisés par le projet Sindelen afin de permettre de formuler une recommandation sur la conduite à tenir. L'information pertinente du PNUD et la recommandation seront communiquées au Comité exécutif en temps opportun.

RECOMMANDATIONS

33. En suspens.
